

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISSANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé  
deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.  
S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 9 mai 1903, M. Corinaldesi, choriste au Théâtre de Monte Carlo, est autorisé à porter la médaille d'argent fondée en souvenir du règne de l'Empereur Alexandre III, qui lui a été accordée par S. M. l'Empereur de toutes les Russies.

Par Ordonnance du 13 du même mois, M. Marino Brunetti est nommé Vice-Consul, chargé de la Chancellerie de la Principauté à Venise (Italie).

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

On a accueilli avec peine dans la Principauté la triste nouvelle de la mort de M. Théophile Bellando de Castro, chevalier de l'Ordre de Saint-Charles, notaire honoraire, qui, à la suite d'une courte maladie, s'est éteint, samedi matin, à l'âge de 84 ans, en son domicile de la place du Palais. Frère aîné de M. le colonel Bellando de Castro, aide de camp de Son Altesse Sérénissime, le regretté défunt, qui jusqu'à ces derniers jours avait conservé toutes ses facultés intellectuelles, était une des personnalités les plus connues et les plus aimables de ce pays. Les obsèques ont été célébrées dimanche, à cinq heures du soir, et à l'issue du service à la Cathédrale, où l'absoute a été donnée par M. le chanoine Mercier, un groupe nombreux de fonctionnaires et d'amis ont suivi le funèbre cortège jusqu'au cimetière de Monaco, où a eu lieu l'inhumation. Le deuil était conduit par M. le colonel Bellando de Castro et ses trois fils, MM. Lucien, Louis et Charles Bellando de Castro.

Mardi dernier, la Société des Régates de Monaco a reçu la visite des membres de la Société « Canottieri Italia » de Naples et de la section de Rowing du Club Nautique de Nice, qu'un match sensationnel avaient mis aux prises la veille à Nice. La réception faite ici aux vaillants yachtsmen napolitains et niçois a été empreinte de la plus franche cordialité. Après leur avoir fait les honneurs de la Principauté, les membres de la Société monégasque les ont invités à venir luncher à leur siège social, où des allocutions de vibrante courtoisie ont été prononcées par M. Néri, président de notre Société, par M. Coucke, président de la section Aviron du Club Nautique de Nice, et par M. Camillo Pagliano, au nom du « Reale Club » de Naples. Au moment où nos hôtes italiens et français sont remontés dans les grands breaks d'excur-

sion qui les avaient amenés de Nice, de chaleureux vivats ont été poussés de part et d'autre.

Une nouvelle fête intime a réuni, jeudi dernier, les membres de la Société des Régates de Monaco, à l'occasion du baptême de ses trois yoles de rowing. Le pavillon monégasque flottant à l'arrière, les élégants esquifs sont venus, à cinq heures de l'après-midi, se ranger au bas du débarcadère du port, où M. le chanoine Mercier, le digne aumônier de la Société, les a bénits et a prononcé les prières rituelles. Avec M. Néri, président de la Société des Régates, et M<sup>lle</sup> Néri, marraine, un grand nombre de yachtsmen monégasques étaient présents à cette touchante cérémonie, à l'issue de laquelle le champagne a été servi dans la salle du siège social. Des toasts applaudis ont été portés aux futurs succès nautiques des trois yoles et à la prospérité de la Société des Régates.

Pour la sixième fois, depuis sa fondation, l'Association amicale des anciens élèves des Frères célèbre, dimanche, la fête de saint Jean-Baptiste de la Salle, patron de l'Institut des Frères de la Doctrine chrétienne.

L'éclat de cette fête était rehaussé, cette année, par la présence du T. C. F. Théodose-de-Jésus, visiteur du district de Marseille et l'un des présidents d'honneur de l'Association.

Une messe en musique a été célébrée, à 9 heures, à la Cathédrale, par M. le chanoine Mercier, puis le cortège, précédé de la *Philharmonique* et du drapeau de l'Association, et ayant à sa tête le T. C. F. Théodose et M. Jean Blanchy, présidents d'honneur, s'est rendu à l'établissement de la Visitation, où a été tenue l'assemblée générale.

Les rapports du secrétaire et du trésorier, faisant ressortir l'état florissant de l'Association, ont été approuvés, et les pouvoirs du Comité sortant ont été confirmés. L'allocution du dévoué président, M. Cioco, a été très applaudie.

Un banquet, servi dans le préau de l'établissement, qui avait été pour la circonstance fort artistiquement décoré, réunissait, à midi, 120 convives.

Des toasts, soulignés par de chaleureux applaudissements, ont été portés par le T. C. F. Thodose, le R. P. Plantier, M. Chauvet, délégué de l'Association de Nice, et par M. Gustave Bérenger, vice-président, remplaçant M. Cioco qu'un deuil récent empêchait d'assister à ce banquet.

Dans l'après-midi, une matinée musicale et théâtrale a attiré de nombreux parents des membres de l'Association, dans la grande salle du collège de la Visitation. Les artistes amateurs ont tous mérité les bravos répétés de l'auditoire. La représentation a pris fin vers 6 heures, clôturant, on ne peut mieux, cette fête confraternelle.

La saison théâtrale de Monte Carlo s'est clôturée, vendredi dernier, devant une salle des mieux garnies. Ce public, qui comprenait non seulement beaucoup d'habitants de la Principauté, mais encore un grand nombre de specta-

teurs venus de Nice et des environs pour assister à cette représentation finale, a longuement applaudi et rappelé M<sup>lle</sup> Alice Bonheur, la charmante divette parisienne fort appréciée ici, et son excellent camarade M. Le Gallo. Le brillant ballet *Au Japon*, du compositeur Louis Ganne, termina superbement la soirée et permit de fêter, encore une fois, l'excellente troupe chorégraphique que dirige, avec autant de dévouement que d'habileté, M<sup>me</sup> Gedda, la remarquable maîtresse de ballet du théâtre de Monte Carlo.

Dans ses audiences des 12 et 14 mai, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après :

*Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles :*

Radeck Walter, né à Thionville (Alsace), lieutenant de réserve de l'armée allemande, domicilié à Londres (Angleterre), 50 francs d'amende ;

Bishop David-Wolfe, né à New-York (Etats-Unis) le 25 décembre 1879, ingénieur-mécanicien, demeurant à Monaco, dix jours de prison et 1,000 francs d'amende, 115 francs de dommages-intérêts envers la partie civile (par défaut), pour infractions à ladite Ordonnance et outrages aux agents de la force publique.

*Pour délits divers :*

Noël Joseph, né à Bordeaux (Gironde) le 12 décembre 1892, riveur, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion ;

Gianarelli Innocent, né à Vandaso (Italie), âgé de 44 ans, journalier, sans domicile fixe, six jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

D'Anthoine Fernand, né à Vivoin (Sarthe) le 15 octobre 1877, terrassier, sans domicile fixe, sept jours de prison et 16 francs d'amende (même délit) ;

Cerutti Jacques, né à Soprana (Italie) le 14 août 1839, tisseur, sans domicile fixe, vingt jours de prison et 32 francs d'amende (même délit), récidive ;

Silva Raphaël, né à Brescia (Italie), le 26 mai 1845, hôtelier à Monaco, pour introduction de viande en fraude, 5 francs d'amende et confiscation de la viande saisie ;

Vidal Georges, né à Marseille le 22 avril 1877, garçon boucher à La Turbie, quartier du Carnier, 30 francs d'amende et confiscation de la viande saisie, déclaré M. Pierre Lucciano, son patron, civilement responsable, pour mise en vente de viande corrompue.

## SUR LE LITTORAL

De La Turbie :

La 1142<sup>e</sup> section de la Société des Vétérans des armées de terre et de mer, qui compte nombre de ses adhérents résidant dans la Principauté de Monaco, a célébré, avant-hier dimanche, sa fête annuelle à La Turbie. Drapeau en tête, les Vétérans se sont rendus à la paroisse de la commune, où la messe a été dite par M. l'abbé Dari,

vicaire de l'église de Sainte-Dévote, délégué par M. le chanoine Mercier que ses fonctions à la Cathédrale avaient empêché de répondre à l'invitation qui lui avait été adressée en sa qualité d'ancien aumônier militaire. Après la messe, les sociétaires et leurs familles se sont réunis en un très beau banquet qui a eu lieu au Righi d'Hiver. Une matinée dansante, où a régné le plus joyeux entrain, a agréablement complété cette charmante fête.

De Nice :

La duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha et la princesse Béatrice, sa fille, ont quitté hier leur villégiature du Château de Fabron, pour se rendre à Munich.

La princesse de la Moskowa, née princesse Eugénie Bonaparte, est arrivée à Nice, avant-hier matin; elle s'est installée à la villa Masséna.

Le général André, ministre de la Guerre, après avoir poursuivi heureusement son voyage d'études dans les montagnes des Alpes-Maritimes, est rentré à Paris par le train rapide partant samedi après-midi de Nice. Il a fait au chef-lieu du département, où il avait été reçu officiellement jeudi dernier, un séjour dont il s'est déclaré satisfait au plus haut point. Au dîner offert par le Préfet, au banquet de la Municipalité comme au déjeuner d'adieu auquel le Ministre avait convié samedi matin les principales autorités civiles et militaires, le général André s'est félicité de la chaleureuse réception qui lui a été faite à Nice et dans la région et en a exprimé à tous sa vive gratitude.

Le général Pendezeec, chef d'état-major général de l'armée; le colonel Bourdeau, sous-chef de cabinet militaire du Ministre de la Guerre; le capitaine Nudant, officier d'ordonnance du général Pendezeec, ont quitté Nice vingt-quatre heures après le général André, qui les avait chargés de se rendre à Cannes, où ils ont passé la journée de dimanche, et à Toulon, où ils se sont arrêtés hier.

## Lettre de Paris

Paris, 18 mai 1903.

Les représentations de la *Damnation de Faust*, au théâtre Sarah-Bernhardt, continuent à attirer chaque soir le public le plus aristocratique, et c'est ainsi que S. M. la Reine de Portugal, dont nous avons dans notre précédente lettre signalé la présence à la « première », est revenue de nouveau, cette semaine, réentendre le merveilleux chef-d'œuvre de Berlioz, adapté à la scène par M. Raoul Gunsbourg. Ce gros et durable succès a manqué d'être sinon interrompu, du moins attristé, par un déplorable accident. M<sup>lle</sup> Emma Calvé, l'admirable interprète du rôle de Marguerite, a failli s'empoisonner involontairement en avalant une trop forte dose d'aconit, remède prescrit pour combattre un léger enrouement. L'émotion a été grande dans l'entourage de l'éminente cantatrice, et fort heureusement les soins empressés qui lui ont été prodigués ont arrêté bien vite l'effet du poison. Aujourd'hui, M<sup>lle</sup> Emma Calvé est complètement remise et a repris son rôle où on l'acclame toujours. Mais comme les forces physiques d'une première chanteuse et d'un fort ténor ne sauraient être mises à contribution quotidiennement, M. Raoul Gunsbourg s'est assuré, pour alterner avec M<sup>lle</sup> Calvé et M. Alvarez, deux artistes de tout à fait premier ordre : M<sup>lle</sup> Edel et M. Cossira. M<sup>lle</sup> Edel est la célèbre cantatrice allemande qui a créé récemment à Hambourg le rôle de Marguerite dans la *Damnation*. L'accueil que viennent de lui faire les spectateurs parisiens a été dès plus chaleureux, et il a paru à tous que le talent et la voix de la cantatrice justifiaient pleinement la sympathie et les applaudissements du public. M<sup>lle</sup> Edel a contribué à glorifier Berlioz en Allemagne. On lui en a su gré dès le premier soir de son début au théâtre Sarah-Bernhardt. On lui a su gré surtout de sa voix chaude, au timbre magnifique, — et de la profonde émotion qu'elle communique à son personnage. Elle a eu de vraies larmes et de vrais sanglots dans l'air si connu : « D'amour, l'ardente flamme », et le public a applaudi à la fois la cantatrice et la tragédienne.

Quant à M. Cossira qui prenait possession le même soir du rôle de Faust, en lequel il alterne avec M. Alvarez, il n'a pas moins été goûté, alliant une voix délicieuse à un style parfait.

Mais le plus surprenant des interprètes de la *Damnation de Faust* est, sans contredit, le baryton Renaud qui, lui, chante chaque soir sans faiblir le rôle de Méphisto-

phèles, en lequel il est incomparable, rôle qu'il chante même plutôt deux fois qu'une, étant, à chaque représentation, obligé d'en bisser les principaux morceaux. Les chœurs de Monte Carlo ont également une forte part du succès quotidien — et ce n'est que justice.

\* \* \*

Il paraît qu'on se propose de donner, cette année, à la « Fête des fleurs » un éclat exceptionnel. On ne saurait trop applaudir à un tel projet : il n'y a point de plus joli spectacle que celui du Plaisir s'employant à la Charité.

Mais il ne faut écarter de ce généreux programme aucun élément de succès, et c'est pourquoi nous demandons que, le 30 et le 31 mai, les automobiles électriques soient admises à circuler dans l'avenue des Acacias.

Ces véhicules ne font pas de bruit et ne laissent traîner aucune odeur derrière eux; on ne les sent ni ne les entend : ils sont essentiellement discrets, au point qu'on conçoit mal la raison pour laquelle l'avenue des Acacias leur est interdite en temps ordinaire.

Il y aura là l'occasion d'une sage et ingénieuse réforme pour les chefs de la voirie parisienne.

\* \* \*

Un Congrès qui n'est pas sans intéresser toutes les villes de saison — aussi bien les villes de la Riviera que les stations estivales — vient de tenir ses assises à l'hôtel Continental et s'est terminé naturellement par un grand banquet : c'est le Congrès des Hôteliers, dont le Touring-Club de France avait pris l'excellente initiative et dont le président a été M. Ballif. Parmi les assesseurs : MM. A. Bolland et Verny, de Paris; Noël, de Monte Carlo; Lequime, de la Bourboule; Baulé, de Lille, et, non loin d'eux, nous avons remarqué MM. le docteur Léon Petit, Davin de Champclos, le docteur Léon Deschamps, Defert, Max Vincent, représentant le Touring-Club avec M. Ballif. En tout, cent vingt hôteliers présents, mais ces cent vingt congressistes représentent quatre cents des leurs, ce qui constitue un joli chiffre et un joli succès pour le Congrès.

Après des discours de bienvenue de M. Ballif et de M. Brunel, vivement applaudis, le travail des Commissions a commencé, et, à l'unanimité, l'Assemblée générale a voté les vœux présentés par ces Commissions. Nous n'en publierons pas la liste complète, car la place nous manque, mais nous appellerons l'attention sur quelques-uns d'entre eux.

On a voté la fondation d'un Syndicat général, et l'Assemblée souhaite qu'il soit créé une école d'hôteliers à Paris avec une institution théorique et pratique. Le bulletin trimestriel du Syndicat des grands hôtels de Paris deviendra l'organe du Syndicat général et paraîtra mensuellement. Au point de vue de l'hygiène, les congressistes ont adopté à l'unanimité les conclusions du docteur Deschamps, membre du Conseil d'administration du Touring-Club, en ce qui concerne les procédés de désinfection rapide et simple pour les chambres d'hôtel, et aussi pour le lavage au sulfate de cuivre.

Le côté économique et social n'a point été négligé par le Congrès. C'est ainsi qu'il a voté le vœu que le Syndicat général s'occupe des assurances contre le vol, contre les accidents du travail et obtienne des Compagnies d'assurances des conditions plus favorables, et un autre — dont l'utilité n'a pas besoin d'être démontrée — que le Syndicat tienne ses adhérents au courant du mouvement des étrangers en France.

Le Congrès, en résumé, a fait œuvre excellente et dont on peut attendre d'excellents résultats, aussi bien pour le public en général que pour les intéressés eux-mêmes. Les hôteliers français comprennent qu'en présence de la concurrence des hôtels de l'étranger ils doivent entrer de plus en plus dans la voie du progrès et augmenter tous les jours le confort de leurs établissements.

Nous les en félicitons, et nous félicitons aussi le Touring-Club qui leur accorde l'appui de sa puissante organisation.

Le banquet de clôture a été des plus brillants : 150 convives et quelques jeunes et jolies femmes. Au dessert, quelques toasts de MM. Ballif, Brunel, Defert, Ferré, docteur Petit, Marguery, Farges, chef du Bureau historique au Ministère des affaires étrangères, et Brulé, de Lille. Ces toasts furent charmants et obtinrent beaucoup de succès.

Quant au menu, il fut succulent. Réputation gastronomique oblige !

L. S.

## BULLETIN DE L'ARBITRAGE ET DE LA PAIX

**Deuxième Congrès national français.** — Le 2<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés françaises de la Paix aura lieu les 24, 25 et 26 septembre 1903, à Rouen. Les Sociétés étrangères sont admises avec voix consultative.

**L'Arbitrage franco-anglais.** — Au cours du punch offert par la presse française à la presse anglaise, le 4 mai dernier, à l'hôtel Adelphi, le vœu suivant des Sociétés françaises de la Paix a été communiqué par M. Lucien Le Foyer :

« A l'occasion de la visite du Roi d'Angleterre, la Délégation des Sociétés françaises de la Paix a fait parvenir à M. le Président de la République et à M. le Ministre des Affaires étrangères le vœu qu'un traité d'arbitrage permanent soit conclu entre la France et l'Angleterre, conformément à l'article 19 de la Convention de La Haye. »

Pour la Délégation permanente :

FRÉDÉRIC PASSY, EM. ARNAUD,  
CH. BEAUQUIER, député, LUCIEN LE FOYER,  
CH. RICHET, SPALIKOWSKI.

A la Chambre des Communes, M. Balfour a répondu à une question relative aux résolutions votées par les Chambres de commerce de France et d'Angleterre, en vue d'un traité permanent de « conciliation » entre les deux pays. Il a dit :

« La Chambre n'ignore pas que le Gouvernement a éprouvé le vif désir de voir les conflits internationaux résolus si possible ou apaisés par une cour d'arbitrage.

On emploie le mot de conciliation dans la question qui nous est posée; je ne crois pas que ce soit le mot employé par les Chambres de commerce.

Si nous pouvons faire quoi que ce soit de plus dans nos rapports politiques généraux avec la France, nous serons naturellement heureux de le faire. »

## LETTRES ET ARTS

**Mort de M<sup>me</sup> Sybil Sanderson.** — Une artiste bien connue à Monte Carlo comme à Paris, M<sup>me</sup> Sybil Sanderson, vient de mourir des suites d'une grippe-maligne. Elle avait à peine trente-huit ans, et cette mort prématurée a causé dans le monde des théâtres une véritable émotion.

D'origine américaine, la célèbre cantatrice était née à Sacramento (Californie), le 7 décembre 1865. Après quelques mois d'études au Conservatoire, dans la classe de M. Mangin, elle donnait sa démission d'élève titulaire, travaillait quelque temps avec M. Sbriglia, puis avec M<sup>me</sup> Marchesi, et se voyait presque aussitôt confier par Massenet la création d'*Esclarmonde* (1889). Le succès fut très grand. On admira également la beauté, la voix et les précieuses qualités artistiques de la débutante. Comme il arrive souvent à Paris, du jour au lendemain elle fut célèbre, et quant, après avoir chanté *Manon* et créé *Phryné*, elle passa à l'Opéra, sa réputation d'artiste hors de pair était faite.

A l'Académie nationale de musique, cinq ans plus tard, elle créa la *Thaïs*, de Massenet, chanta *Roméo et Juliette* et se fit chaleureusement applaudir dans *Rigoletto*. Plusieurs créations la sollicitaient; elle préféra entreprendre des tournées. Pendant quelques années, les Parisiens n'eurent de ses nouvelles que par les correspondants étrangers des journaux. Puis on apprit son mariage avec M. Antonio Terry. On crut alors qu'elle avait pour toujours abandonné le théâtre. En 1901 — après la mort de M. Terry — elle rentra à l'Opéra-Comique, chantait *Phryné*, et l'année dernière, *Manon*, au milieu des bravos d'un public charmé de la revoir.

Les obsèques de M<sup>me</sup> Sybil Sanderson ont été célébrées hier à onze heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau. Une foule de notabilités appartenant au monde des arts et à la colonie américaine de Paris ont suivi le convoi funèbre de l'artiste regrettée.

**Curieux « referendum ».** — Il y a quelques semaines, le *Berliner Tageblatt* demanda à ses lecteurs quels étaient, à leur avis, les plus grands hommes d'aujourd'hui dans les Lettres, les Arts ou les Sciences. Voici les noms qui obtinrent le plus de voix : Tolstoï, Edison, Marconi, Röntgen, Ihsen; Mommsen, Menzel, Nansen et Koch.

Le même journal vient maintenant de faire une enquête analogue sur les femmes les plus remarquables. En voici le résultat : la baronne Bertha von Suttner (156 voix), Carmen Sylva (142), Sarah Bernhardt (149), Eleonora

Duse (132) et la poétesse autrichienne Maria von Ebner-Eschenbach (71 voix).

Ce n'est d'ailleurs pas en Allemagne seulement qu'on se livre à ces petits scrutins. En Russie aussi, ces enquêtes sont fort à la mode. Les lecteurs des *Novosti Dnja*, de Moscou, se sont prononcés pour les hommes suivants : Tolstoï (830 voix), Edison (679), Gorky (650), Marconi (549), Röntgen (541), Ibsen (430), Herbert Spencer (426), Mendelejew (418), Metschnikow (362), Mommsen (323 voix).

La *Peterburgskaja Gazetta*, d'autre part, ne demandait que des noms russes. Le résultat a été comme suit : Tolstoï (977 voix), Gorky et Tschekow (613 chacun), le peintre Rjepin (482), Mendeljew (429), le chanteur Schaljapin (314), Wereschtschagin (295), Metschnikow (281), le professeur Pawlow (213), le peintre Makowsky (126 voix).

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Pour les nouveau-nés.** — M. le docteur Henri de Rothschild vient d'inaugurer à Paris, en sa polyclinique de la rue Marcadet, 199, son cours d'hygiène et de pathologie des nouveau-nés, destiné aux étudiants en médecine et aux docteurs.

M. le professeur Budin a présidé cette leçon d'ouverture. Dans une courte allocution, il a montré la nécessité qu'il y a à mettre à profit les connaissances nouvelles de la bactériologie et de la chimie pour protéger les nourrissons contre la mortalité qui les décime dans des proportions effrayantes. Il a montré, notamment, que les efforts entrepris par les médecins français n'ont pas seulement porté leurs fruits dans notre pays. Les médecins de pays étrangers, espagnols et italiens notamment, suivent aujourd'hui l'exemple donné par leurs collègues français.

Dans son cours, le docteur Henri de Rothschild a insisté sur l'importance qu'ont prise, dans ces dernières années, l'hygiène et la pathologie des enfants du premier âge. Une science nouvelle, la puériculture, dont la dénomination, aujourd'hui à la mode, remonte à l'année 1862, s'est largement développée grâce au développement de la bactériologie et à la bio-chimie. Si pendant longtemps ces questions d'hygiène infantile ont été négligées, c'est qu'un grand nombre d'éléments indispensables manquaient pour le traitement prophylactique et curatif de maladies dont on ignorait jadis la pathogénie microbienne.

Un grand nombre de graphiques et de statistiques ont montré dans quelles proportions succombent les jeunes enfants, principalement dans les grandes villes du Nord où les femmes sont obligées de travailler, et par suite de mettre leurs enfants en nourrice. A Paris, au contraire, depuis que l'on a créé des consultations de nourrissons dans les hôpitaux et dans les dispensaires, la mortalité diminue. Les statistiques prouvent que la mortalité décroît chaque année au point d'être, en 1902, inférieure de 30 % à la moyenne de cinq années précédentes.

Dans ce cours, qui aura lieu les lundis et les vendredis, le docteur Henri de Rothschild étudiera successivement les questions qui se rapportent à l'hygiène alimentaire des nourrissons, ainsi que la pathologie particulière aux enfants du premier âge (tuberculose, rachitisme, scorbut infantile, broncho-pneumonie, méningites, etc.).

**La pisciculture en Suisse.** — Le *Bulletin Suisse de pêche et pisciculture* donne des renseignements très encourageants sur les résultats obtenus par le repeuplement des eaux suisses. Les lacs sur le versant sud du Gothard n'avaient pas de corégones, naturellement ; on les a peuplés avec des alevins, et le résultat est que le lac de Côme, maintenant, envoie des quintaux de corégones sur le marché de Zurich. La pêche, dans le lac de Constance, est devenue très importante, depuis qu'on a travaillé à l'enrichir par la pisciculture. Mais l'exemple le plus frappant est fourni par le lac de Zoug : une des principales ressources des riverains est la pêche d'une des espèces qui ont été artificiellement introduites dans le lac. Et ce sont les pêcheurs eux-mêmes qui pratiquent la pisciculture. Dans le canton de Neuchâtel, enfin, il y a une rivière qui ne renfermait pas de truites. Maintenant, grâce à la pisciculture, ces poissons y sont devenus si abondants et les pêcheurs arrivent à en prendre en

telles quantités que les agents se demandent s'il est possible que la pêche ait été orthodoxe et pratiquée par les moyens légaux. Et pourtant, la ligne seule a été employée.

## Causerie Bibliographique

**Essai de classification naturelle des caractères,** par CH. RIBÉRY. — Un vol. in-8° de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, Paris, Alcan, 1902.

L'étude du caractère a beaucoup tenté les psychologues ; et sur ce sujet, MM. Azam, Fouillée et Poulhan nous ont donné de fort bonnes études, dont aucune cependant n'apporte une pleine satisfaction aux observateurs.

M. Ribéry, après avoir fait une critique spéciale de la classification de M. Poulhan, à laquelle il reproche de ne pas suivre l'ordre de la nature, tente à son tour d'établir une classification naturelle.

« Nous pensons, dit l'auteur dans sa préface, qu'on n'arrivera à une science véritablement méthodique de l'éducation du caractère que lorsque la classification des caractères sera faite. Le caractère est en nous ce qu'il y a de plus individuel, et chaque caractère doit être traité à sa manière. Or toute science, pratique ou théorique, comporte des règles ou des lois ; et ces lois ne pourront être, en l'espèce, ni les lois générales de l'esprit, qui sont trop générales, ni les lois propres à l'individu, qui seraient trop particulières ; il reste donc que ce soient les lois mêmes du groupe auquel se rattache la personne.

« La pédagogie est, elle aussi, en ce moment, une science qui cherche sa voie. Certes, la littérature pédagogique a été abondante dans ces derniers temps, et elle voit éclore chaque jour des travaux remarquables, tant en France qu'à l'étranger. Mais, il faut bien l'avouer, quelle que soit la valeur de ces travaux, si on les considère isolément, on ne voit pas s'en dégager une tendance générale qui permette de les grouper, de manière à constituer un ensemble dont chaque partie serait une pièce fondamentale ; on ne voit pas, en un mot, se dessiner les grandes lignes d'une véritable science. Chacun traite, de son point de vue particulier, la question particulière qu'il a en vue ; chacun suit une route différente, et ces diverses tentatives ne paraissent nullement se diriger vers un objet unique.

« Quelque grande que soit cependant la diversité de ces travaux, il semble bien que dans tous se fasse sentir un même désir d'une pédagogie plus positive. Aux considérations, peut-être trop générales, de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'ancienne pédagogie », on éprouve le besoin de substituer des données plus concrètes, des observations plus rigoureuses. Ce besoin, ce désir commun se manifeste, ce semble, de deux manières différentes. Les uns, tout en choisissant un objet plus précis, plus déterminé de leur étude, et tout en s'appuyant sur un plus grand nombre de faits, ne s'efforcent pas moins d'édifier des théories générales, comme autrefois. Les autres, plus circonspects, voudraient presque s'en tenir aux faits, à l'observation, à l'expérimentation, à la méthode des enquêtes : ils dressent des tableaux, des statistiques, et s'établissent, comme le chimiste, dans un laboratoire. Les deux manières de procéder semblent bonnes. Mais il faudrait, pour les relier, pour les unir, pour faire converger les résultats, pour fournir même à chaque travailleur isolé la matière de son étude, une sorte de plan général. Ce plan, où le trouvera-t-on ? »

M. Ribéry pense que la classification des caractères a ici un rôle important à jouer. La science de l'éducation, en effet, suppose la science de l'individu, ou plutôt des individus ; c'est-à-dire qu'elle paraît supposer une classification préalable. L'Amérique, qui, comme en beaucoup d'autres choses, nous a, dans ces derniers temps, devancés dans la science positive de l'éducation, semble pourtant, en cette occasion, s'il nous est permis d'user d'un proverbe vulgaire, « avoir mis la charrue devant les bœufs ». Des travaux comme ceux de M. Hoffmann : *Science of the Mind applied to Teaching* ; de M. Sizer : *How to Teach according to Temperament and Mental Development* ; de M. Warner : *Growth and means of Training Mental Faculty* ; de tels travaux apportent sans doute une contribution importante à la science de l'éducation ; mais combien le gain n'eût-il pas été plus

grand encore si ces éminents psychologues avaient songé d'abord à établir la classification des caractères.

A une unité, trop rigide sans doute, et peut-être en grande partie inféconde, a donc succédé dans la science pédagogique une certaine période de confusion, sinon de chaos. On pourra dire qu'une telle confusion n'a pas été improductive. Mais les résultats auraient été bien plus nombreux, bien plus probants, si quelque vue d'ensemble, préalablement élaborée, avait dirigé ces travaux. A cette seconde période, en tout cas, le temps est venu, semble-t-il, d'en faire succéder une autre. Ce serait celle où, à la diversité, à la multiplicité des recherches, et des recherches positives, se joindrait, cette fois, l'unité. De cette façon, les forces de chacun seraient, en quelque sorte, décuplées, et aucune parcelle de travail ne serait perdue. Or, M. Ribéry pense, justement à notre avis, que la classification des caractères pourra rendre ce service.

L'auteur fait précéder sa classification d'une étude des tempéraments. Éliminant tout d'abord l'élément intellectuel, qu'à son sens on a le tort de considérer en général comme un élément intrinsèque du caractère, il fait reposer sa classification, d'une part, sur le degré d'émotion ou de passion que comporte l'individu, et, d'autre part, sur la prédominance dans l'individu du système nerveux sensitif ou du système nerveux moteur.

La seconde partie de l'ouvrage, dans laquelle l'auteur expose sa classification, est semée partout de portraits empruntés soit à la littérature, soit à l'histoire.

Enfin, dans un dernier chapitre, l'auteur tire de sa classification des conséquences applicables à la pédagogie. Il insiste particulièrement sur ce fait, que l'éducateur doit respecter la nature individuelle de chacun, et s'efforcer de rendre ses disciples semblables, non pas à lui, mais à eux-mêmes, c'est-à-dire au caractère intelligible ou idéal que la nature a, pour ainsi dire, tracé d'avance dans nos instincts et nos tendances.

Les trois grandes formes du caractère sont, pour M. Ribéry, l'*amorphe*, l'*affectif* et l'*actif*. L'*amorphe* ne possédant ni sensibilité ni volonté, il ne pourra être question de lui donner ni une sensibilité bien vive ou bien profonde, ni une volonté bien forte. Peut-être, cependant, sera-t-il possible de corriger, dans une certaine mesure, le manque de l'une et de l'autre. Le ton du système sensitif et du système moteur étant, chez lui, au plus bas degré, la physiologie et même la thérapeutique fourniraient peut-être des ressources non négligeables.

La sensibilité de l'affectif, quoique vive, manque de profondeur. Il faudra donc essayer de lui donner ce qui lui manque, à savoir le pouvoir d'éprouver des émotions. Comme d'ailleurs l'affectif est, lui aussi, essentiellement versatile, il faudra faire en sorte également de le fixer. Chez lui, par conséquent, comme chez l'*amorphe*, se fera sentir le besoin de développer et d'accroître le pouvoir d'inhibition. D'où il suit que l'éducation du caractère est, pour une grande part, l'éducation de la volonté elle-même.

Chez l'*apathique*, le pouvoir d'inhibition existe à un haut degré, mais le pouvoir moteur fait défaut. En réalité, ce qui prédomine chez l'*apathique*, par suite de l'absence de sensations, de passions et d'émotions, c'est l'idée. C'est donc cette dernière surtout que l'éducateur doit mettre en œuvre ; et s'il parvient à convaincre l'*apathique*, il a alors pour auxiliaire la force même qui, primitivement, s'opposait à son action. Il peut donc développer, dans une certaine mesure, la sensibilité de l'*apathique*, et faire perdre à sa volonté quelque peu de sa rigidité.

« Celui qui cultive des plantes, conclut M. Ribéry, respecte la nature de chacune ; mais, au lieu de laisser la végétation livrée à elle-même, il l'ordonne et la discipline. Ainsi doit-il en être de la culture bien autrement délicate des caractères. Là aussi l'on a affaire à des espèces différentes, dont chacune doit être traitée différemment. Le caractère, que sa définition même déclare être la marque propre de l'individu, et qui varie suivant les groupes, a été conçu jusqu'ici comme une sorte d'entité très générale. Par suite, les règles que l'on pouvait ainsi découvrir concernant son éducation ne pouvaient être que bien vagues. Il y a là une lacune à combler. » Il nous paraît que l'étude de M. Ribéry a remarquablement indiqué la voie dans laquelle il fallait s'engager pour y arriver, et qu'il a lui-même accompli une notable partie de cette œuvre.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 10 au 17 Mai 1903

MENTON, yacht à vap. <i>Hiawata</i> , angl., c. Knon,	sur lest.
CANNES, b. <i>Ville-de-Monaco</i> , fr., c. Dantal,	sable.
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
— b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Gandillet,	—
PORTO MAURIZIO, br.-goël. <i>Argentina</i> , ital., c. Vassallo,	—

Départs du 10 au 17 Mai 1903

MENTON, yacht à vap. <i>Hiawata</i> , angl., c. Knon,	sur lest.
NICE, b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois.
ST-FLORENT, brick-goël. <i>Antoine-Pucioni</i> , fr., c. Guilli,	sur lest.
CANNES, b. <i>Marie</i> , fr., c. Castinelli,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
— b. <i>La Paix</i> , fr., c. Aune,	—
— b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	—
— b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	—
TORRE-SALINE, cut. <i>Pasquina-Madre</i> , ital., c. de Dominici,	—

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

**APPICHAË BÉRENGER MONACO**

SOCIÉTÉ ANONYME MONÉGASQUE

PANIFICATION MODÈLE FRANCO-VIENNOISE

MM. les porteurs de titres sont prévenus que le coupon n° 6 des actions est payable, à partir du lundi 18 mai, dans les bureaux du Crédit Lyonnais, à Monte Carlo, à raison de 32 fr. 50. Le coupon n° 3 des parts de fondateurs est également payable à raison de 4 fr. 50.

SOCIÉTÉ ANONYME des HALLES et MARCHÉS

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

AVIS

Messieurs les Actionnaires de la Société sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le **Judi 4 Juin, à 9 heures et demie du matin**, au siège social.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Rapport du Conseil d'Administration ;
- 2° Rapport des Commissaires ;
- 3° Approbation des comptes de l'exercice 1902-1903 et décharge à qui de droit ;
- 4° Fixation du dividende ;
- 5° Tirage au sort de 20 obligations ;
- 6° Nomination d'un Administrateur, en remplacement d'un Administrateur sortant ;
- 7° Nomination des Commissaires et fixation de leur rétribution.

Les Actionnaires doivent, pour avoir le droit d'assister à l'assemblée, déposer leurs titres ou récépissés, au siège social, deux jours au moins avant l'assemblée.

AVIS D'OPPOSITION

Suivant acte sous signatures privées, en date à Monaco du 1<sup>er</sup> avril 1903, **M. Louis UGO**, négociant-photographe, demeurant à Nice, 58, avenue de la Gare, a vendu à **M<sup>me</sup> Jean BONAFÈDE**, née **Rigotti**, le fonds de commerce de négociant-photographe qu'il exploitait à Monte Carlo, boulevard du Nord, villa Paola.

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues au fonds vendu.

Signé : Louis Ugo.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Pierre MAUREAU** sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le 5 juin prochain, à 2 heures et demie du soir.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant **M. Cioco**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers du sieur **Alfred DE LIGUORI**, négociant, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter en personne, ou par fondé de pouvoir, dans le délai de **vingt jours**, devant **M. RAYBAUDI**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes

par eux réclamées, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au Greffe.

La vérification des créances aura lieu le 2 juillet 1903, jour de jeudi, à 3 heures de l'après-midi, dans la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, contradictoirement entre les créanciers et le syndic. Monaco, le 18 mai 1903.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

AVIS

Les créanciers du sieur **Charles AROBBIO**, marchand de volailles, demeurant à Monaco, actuellement en faillite, sont prévenus de nouveau que la vérification des créances aura lieu, au Palais de Justice à Monaco, le 9 juin 1903, à 3 heures de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter, en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant **M. RAYBAUDI**, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres de créance, accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 18 mai 1903.

Pour le Greffier en chef :  
A. Cioco, C. G.

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO.**

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)  
MONTE CARLO

**MAISON MODÈLE**

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

FOURNISSEUR BREVETÉE DE S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

MAROQUINERIE EXTRA-FINE.

ARTICLES DE PARIS. — JOUETS EN

TOUS GENRES. — G<sup>d</sup> RAYON DE PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, CARTES POSTALES. — FOURNITURES DE BUREAUX. — PARFUMERIES GRANDES MARQUES. — GANTS RUBANS. — VOILETTES. — BLOUSES SOIE. — LINGERIE. CHEMISES ET CRAVATES ÉLÉGANTES. — BAS SOIE, FIL. — OMBRELLES. — CANNES. PARAPLUIES. — ARTICLES DE VOYAGE, ETC., ETC.

Grandes Roulettes de précision (Tapis, râtaeux).

PRIX TRÈS MODÉRÉS

**PLOMBERIE (EAU et GAZ)**

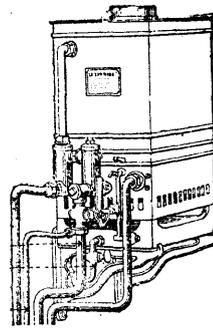
HENRI CHOINIÈRE

MONACO — Rue Terrazzani — CONDAMINE

Maison Laurens (Derrière les Halles et Marchés)

INSTALLATIONS COMPLÈTES

pour Salles de Bains, Lavabos et Water-Closets, Appareils d'Éclairage et Chauffage par le Gaz, Chauffe-Bains et Baignoires.



“Le Torride”

Nouveau Chauffe-Bains distributeur d'eau chaude sous pression, avec **veilleuse de sûreté** (breve s. g. d. g.) Voir son fonctionnement au magasin.

**ASSURANCES**

CARLÈS et PERUGIA

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>o</sup> Lyonnaise d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

**SABLE POUR CONSTRUCTIONS**

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

**BOIS ET CHARBONS**

MAISON HENRI MÉDECIN

DEFRESSINE et FONTAINE, successeurs

Avenue de la Costa — Monte Carlo

TÉLÉPHONE

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

Mai	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
	11	763.5	763.8	763.2	762.8	763.2	16.8	18.0	17.3	16.7				16.5	79
12	761.5	760.8	760.2	759.5	759.6	17.2	17.8	17.5	16.1	15.8	73	Nord-Ouest.	Beau, nuageux.		
13	760.0	760.8	761.2	761.5	762.1	16.1	16.8	16.2	15.8	15.0	73	Id.	Id.		
14	765.8	767.2	768.3	769.1	770.0	17.6	17.9	17.2	16.1	15.3	81	Est.	Id.		
15	771.0	771.2	770.1	770.0	769.8	15.8	17.0	15.6	15.4	15.0	79	Sud-Est.	Nuageux, pluie.		
16	770.0	770.2	769.8	769.2	769.6	17.0	17.2	16.8	16.2	15.3	81	Ouest.	Beau, nuageux.		
17	768.3	767.8	766.0	763.8	763.7	17.5	17.8	17.2	16.8	16.5	73	Id.	Id.		
DATES		11	12	13	14	15	16	17							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima:	18.0	17.9	17.0	17.9	17.0	17.5	17.8						
		Minima:	14.5	14.6	13.1	13.8	14.2	13.2	14.3						
												Pluie tombée : 3 mm			